

RÉSUMÉ DU PROJET

« *Nata Lux* (2000) : un trio de Bernard Glandier (extrait) », par Romain Panassié
[notation d'œuvres chorégraphiques]

Ce projet a permis la réalisation d'une partition chorégraphique en notation Benesh des quinze premières minutes de *Nata Lux*, trio féminin chorégraphié par Bernard Glandier en 2000. Pour cela, Romain Panassié s'est basé sur la reconstruction de la pièce par Juliette Beauviche, lors de sa transmission à six étudiantes danseuses du CNSMDP (Étudiante) en novembre-décembre 2014.

La construction de *Nata Lux* a un intérêt particulier, notamment du point de vue de la composition chorégraphique en dialogue avec la composition musicale. Romain Panassié a cherché à communiquer au mieux ces différents éléments dans la partition chorégraphique (voir plus loin).

D'un point de vue pédagogique, *Nata Lux* est une pièce accessible et facilement adaptable en fonction des publics. Christine Jouve et Juliette Beauviche ont pu mener plusieurs projets, en accord avec Alice et Marie Glandier (ayant droits de Bernard Glandier), auprès d'amateurs et préprofessionnels (CRR Montpellier, CNSMD de Lyon, dispositif Danse en amateur et répertoire 2011).

La pièce à la création (2000)

Nata Lux, trio créé au Cratère d'Alès, le 14 janvier 2000

Chorégraphie : Bernard Glandier

Assistant à la chorégraphie : Thomas Lebrun

Distribution : Juliette Beauviche, Christine Jouve, Julie Limont

Musiques : Johann Sebastian Bach, Henry Purcell, Thomas Tallis

Costumes : Dominique Fabrègue

Lumières : Eric Wurtz

Durée : 30 minutes

Nata Lux a été diffusée par la compagnie Alentours au sein de programmes composés – *Quelques tours de danse...* et *Pouce à Nata Lux* – notamment aux Hivernales d'Avignon (2001), au théâtre de la Cité internationale, au Cratère d'Alès (journée de rencontre *Partage* en avril 2001)...

À propos de Bernard Glandier (1957-2000)

En tant que danseur interprète, il fait partie de la Compagnie Dominique Bagouet de 1979 à 1983, puis participe aux créations de Catherine Diverrès et Bernardo Montet, et Susan Buirge, avant de réintégrer la Compagnie Bagouet en 1986.

De 1982 à 1993, Bernard Glandier chorégraphie plusieurs pièces, au sein de la Compagnie Bagouet. En 1989, il crée un spectacle jeune public, *Le Roi des bons*, qui a connu depuis un très grand succès. En 1995, il crée le solo *Pouce !* et décide de fonder sa propre compagnie Alentours.

En 1997, la compagnie est implantée à Alès et Bernard Glandier est chorégraphe associé au Cratère, Théâtre d'Alès. Dans le cadre d'un programme composé : *Quelques tours de danse* dont Bernard Glandier a assuré la direction artistique, il crée *Nata Lux* en janvier 2000.

Les archives de la compagnie Alentours sont déposées à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC, l'Abbaye d'Ardenne, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe).

Bernard Glandier était également pédagogue. En 1991, il devient coresponsable avec Sylvie Giron du secteur pédagogique créé au sein de la Compagnie Bagouet, ainsi que de la Cellule d'insertion professionnelle.

Contexte de la création (2000)

Il s'agit de la dernière chorégraphie signée par Bernard Glandier, qui s'est construite dans un contexte tout particulier : le chorégraphe, alors malade, était dans l'incapacité quasi totale de bouger. Les interprètes ont ainsi proposé le vocabulaire, et le chorégraphe a fait des choix, portant un soin particulier à la composition.

Bernard Glandier n'avait pas prévu initialement de créer *Nata Lux*. À la suite de la création d'*Autre monde* en 1998, il avait rédigé une lettre à l'attention du monde chorégraphique professionnel annonçant la dissolution de la compagnie Alentours en 1999, du fait de sa longue maladie.

Et puis finalement, le désir est né de créer une pièce pour trois danseuses (Juliette Beauviche, Christine Jouve et Julie Limont), et la compagnie a travaillé en résidence pendant l'été 1999 (notamment au Cratère d'Alès).

Nata Lux est ainsi une pièce créée pour trois femmes d'âges différents : 20, 30 et 40 ans.

Le titre provient d'un motet composé par Thomas Tallis (1505-1585), compositeur anglais de la Renaissance : « O nata lux de lumine », qui signifie « Ô Lumière née de la Lumière ».

Voici quelques citations de Bernard Glandier, extraites du dossier de presse de *Quelques tours en danse*, à Alès, en janvier 2000 (consultable à la médiathèque du CN D) :

– « Pour cette création, j'ai fait appel à trois danseuses venues d'horizons, de formations et d'âges différents ».

– « Un trio de femmes où le jeu chorégraphique se mêle étroitement avec la musique ».

– « Les choix musicaux nous ont contraints à rechercher une écriture qui soit la plus limpide possible, qui donne à entendre l'essentiel du mouvement chorégraphique et musical ».

– « L'objectif a été de se laisser guider par le rapport à la musique, par les relations de groupe, par l'intuition de l'instant, et par la spontanéité de l'écriture ».

– « D'après mes indications, les trois danseuses ont eu une parfaite autonomie de construction de la matière, mon rôle étant d'opérer des choix, d'organiser l'espace de la

chorégraphie et de soumettre l'ensemble de ces regards croisés aux différentes musiques (musiques qui sont à l'origine du désir de *Nata Lux*) ».

– « Les contraintes rencontrées sont devenues, pour les interprètes, l'assistant et moi-même, une forme de jeu et d'échange entre nous dans la réalisation de cette pièce ».

Contexte de la notation (2014)

Romain Panassié, notateur Benesh, a rencontré l'univers chorégraphique de Bernard Glandier lors d'un précédent projet de réalisation de partition. Avec Marion Rosseel, ils ont bénéficié de l'Aide à la recherche et au patrimoine en danse en 2011, pour noter la recréation (2011) du *Roi des bons* par Sylvie Giron, chorégraphié initialement par Bernard Glandier en 1989.

Par ailleurs, il est membre du conseil artistique de l'association Les Carnets Bagouet, et a collaboré avec Sylvie Giron pour la notation d'*Une danse blanche avec Éliane* de Dominique Bagouet, projet ayant obtenu l'Aide à la recherche et au patrimoine en danse en 2012.

En 2014, il fait partie d'un groupe de réflexion constitué par Jean-Christophe Paré, directeur des Études chorégraphiques au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

C'est dans ce contexte qu'il a connaissance du projet de reconstruction des quinze premières minutes de *Nata Lux*, en vue du spectacle *Opus 1* d'Étudiante (novembre-décembre 2014).

Ayant obtenu l'accord d'Alice et Marie Glandier (filles et ayant droits de Bernard Glandier), il rencontre Juliette Beauviche lors du premier jour de répétition.

Romain Panassié a assisté à l'intégralité des répétitions, en studio et sur scène, pour une durée d'environ soixante heures. Il a également assisté à plusieurs représentations du spectacle *Opus 1* d'Étudiante. À l'issue de ce processus, disposant d'une bonne quantité de notes en Benesh, il décide de déposer une demande d'Aide à la recherche et au patrimoine en danse, dans le but de réaliser une partition de référence des quinze premières minutes de *Nata Lux*, d'après la transmission de Juliette Beauviche.

« Dans mes notes, j'ai cherché à traduire au mieux les différents éléments et qualités transmis aux danseuses par Juliette, lors du travail en studio. Les répétitions sur scène m'ont permis de préciser en particulier les notions d'espace, de parcours, et les relations entre les trois interprètes.

Ces notes, bien qu'exploitables, étaient incomplètes par endroits et nécessitaient d'être retravaillées et affinées. Ceci pour parvenir à l'étape d'une partition de travail, puis à la rédaction de la partition de référence. Pour combler certains vides, j'avais à ma disposition plusieurs documents vidéos : une version de la compagnie Alentours sur laquelle Juliette Beauviche s'est appuyée pour reconstruire la pièce, et plusieurs fichiers vidéos filmés au CNSMDP ».

Romain Panassié, décembre 2016

À propos de Juliette Beauviche

Danseuse interprète de 1982 à 2003, elle est engagée dans différentes compagnies de danse contemporaine dont celles de Michel Hallet Eghayan, Pierre Deloche, Jean-Claude Carles, Véronique Ros de la Grange ou encore de Bernard Glandier.

Depuis 1998, elle a été assistante de chorégraphes tels Véronique Ros de la Grange, Bernard Glandier, Abou Lagraa, Delphine Gaud et Yuval Pick.

Pédagogue, elle est professeur de danse contemporaine au CNSMD de Lyon depuis 2002. Membre fondateur du Creuset (Centre de travail du danseur professionnel), elle est responsable de la programmation pédagogique entre 1994 et 1998. En 2014, Juliette Beauviche est invitée à transmettre les quinze premières minutes de *Nata Lux*, trio de Bernard Glandier, aux danseurs d'Étudiante contemporaine du CNSMDP.

La transmission de Juliette Beauviche

Juliette Beauviche a rencontré Bernard Glandier en 1998, puis a été assistante sur la création d'*Autre monde* en 1999. Elle est l'une des trois interprètes de *Nata Lux* en 2000.

Selon elle, on reconnaît dans *Nata Lux* la « pâte de Bernard Glandier » dans le grand soin apporté par celui-ci à la composition chorégraphique, et dans la manière dont il a su jouer avec le vocabulaire à sa disposition, apporté par les interprètes en fonction de ses demandes, et au regard des musiques qu'il avait choisies.

« J'avais la sensation qu'il avait complètement intégré toute la musique, qu'il se l'était appropriée, pour pouvoir nous dire *toi tu vas faire ça, toi tu vas faire ça...* La musique n'est pas prise seulement métronomiquement, mais vécue, dans une relation entre le poids du corps et le temps. »

Juliette Beauviche, interviewée par Romain Panassié en novembre 2014

Le plus important pour Juliette Beauviche était que les danseuses puissent s'approprier la danse de *Nata Lux*, que cette danse ait un sens pour elles. Elle a ainsi proposé aux six danseuses d'Étudiante des ateliers d'improvisation, autour de thèmes ayant nourri la création de la pièce en 2000.

Ces moments d'atelier avaient deux objectifs : faire traverser aux danseuses un processus similaire à celui de la création, même si elles apprenaient une chorégraphie « finie » ; et permettre à Juliette de décider de la distribution (les danseuses d'Étudiante ayant approximativement le même âge, il n'était plus question d'interprètes de 20 ans, 30 ans, et 40 ans).

Ceci a donné lieu à une double distribution :

- Aure Wachter / Clémentine Lebas, dans le rôle de Julie Limont (qui avait 20 ans en 2000) ;
- Lou Gulli / Stella Moretti, dans le rôle de Christine Jouve (qui avait 30 ans en 2000) ;

- Juliette Fisson / Mathilde Meritet, dans le rôle de Juliette Beauviche (qui avait 40 ans en 2000).

Juliette Beauviche a ensuite basé sa transmission sur ses notes manuscrites, sa mémoire d'interprète, et des documents vidéo datant de la création. Elle était très attentive aux détails et à la précision des gestes (hauteur d'une main, orientation d'un regard, rythme des appuis...). Elle a insisté sur une certaine qualité de présence – simplicité, écoute, juste degré de tonicité – sur les contrastes et nuances entre les différentes qualités de mouvement. Elle a souligné l'extrême musicalité de la danse : un chant intérieur soutient l'interprétation de chaque danseuse, dans un dialogue exigeant et sensible avec l'autre et la musique. Elle a insisté sur la nécessité de ne pas « perdre sa personnalité », tout en exécutant la « partition » demandée.

La partition chorégraphique

Il s'agit d'une partition en notation Benesh, rédigée en utilisant un logiciel informatique (Adobe Illustrator et palette graphique).

- **Version notée**

Nata Lux (extrait), reprise en 2014 au CNSMDP (Étudiante contemporaine)

Création le 5 décembre 2014, à Paris

Chorégraphie : Bernard Glandier

Reconstruction : Juliette Beauviche

Maître de ballet : Silvia Bidegain

Distribution (en alternance) : Aure Wachter, Lou Gulli, Juliette Fisson / Clémentine Lebas, Stella Moretti, Mathilde Meritet

Musiques : Jean-Sébastien Bach, *Concerto pour deux claviers en do mineur* BWV 1060 (2^e mouvement) et *Variations Goldberg* BWV 988 (variation n° 25) ; Henry Purcell, « Sound the trumpet », extrait de *Ode for Queen Mary's Birthday*

Costumes : Cathy Garnier, d'après Dominique Fabrègue

Lumières : Bruno Bescheron et Yann Divet, d'après Eric Wurtz

Partition chorégraphique (notation Benesh) : Romain Panassié

Durée : 15 minutes

- **Structure de l'extrait noté**

Dans l'extrait reconstruit au CNSMDP, on peut distinguer cinq parties, chacune avec un mode de composition particulier :

1. Un long canon à trois entrées, qui devient une « fugue dansée » sur le *Concerto pour deux claviers en do mineur* de J.-S. Bach.
2. Une partie en silence, mêlant situations en contact et passages au sol.
3. La réutilisation de certains mouvements dansés de la deuxième partie, mais « décontextualisés » sur « Sound the trumpet » de H. Purcell.
4. Une composition à partir de petits sauts.
5. Un solo qui s'oppose à duo lent, sur les *Variations Goldberg* de J.-S. Bach.

Quelques singularités présentes dans la partition

- **Première partie : « Bach »**

Elle est constituée de six phrases dansées, distribuées différemment dans le temps et dans l'espace selon chaque interprète. La chorégraphie joue ainsi sur les notions d'unisson et de canon.

Concernant le mouvement lui-même, la partition en notation Benesh relève et révèle plusieurs éléments stylistiques (analysés notamment dans le glossaire) tels que : une marche sur demi-pointes basses et genoux légèrement fléchis, une courbe du haut du dos spécifique, une « posture » des bras singulière, un rapport au temps et à la musique très précis, des parcours dans l'espace clairement définis.

La structure de la chorégraphie a demandé l'élaboration d'une partition adaptée, pour une communication efficace au lecteur et futur reconstituteur. De fait, le vocabulaire de mouvement (les six phrases) est noté séparément de la structure globale de cette première partie. Lors d'un processus de reconstruction de la pièce, cela permettra de distinguer le travail de transmission puis de « nettoyage » du mouvement proprement dit, de celui d'organisation, de mise en espace et en musique de chaque interprète, à chaque instant de cette première partie.

- **Deuxième partie : « Le radeau »**

Il s'agit d'une séquence en silence, dansée « à l'écoute » par les trois interprètes.

Les danseuses ont une série des « rendez-vous » successifs : des situations où elles sont au sol, avec des points de contact précis les unes par rapport aux autres. Entre ces rendez-vous, chacune développe une courte phrase dansée individuelle qui se déplace, et alterne des passages debout et au sol. Chaque interprète initie tour à tour le changement d'espace d'un « rendez-vous » à l'autre, ce qui occasionne de subtils décalages temporels entre les trois danseuses.

Tous ces éléments (silence et temps « non-mesuré », sol, contacts précis, chronologie des événements) ont constitué des contraintes et matières intéressantes dans l'élaboration de la partition chorégraphique. D'autant que, dans la troisième partie de la pièce, chaque interprète reprend des éléments de ses phrases dansées individuelles (les « entre rendez-vous ») qui rencontrent alors la musique d'Henry Purcell, « Sound the trumpet ».

- **Quatrième partie**

Elle commence par le solo dansé initialement par Christine Jouve, dont les différents éléments sont ensuite repris par les trois interprètes, créant à nouveau des effets d'unisson, de canon, de contrastes. Toute la matière, le vocabulaire de mouvement de cette partie tire sa dynamique de la musique de Purcell et de l'énergie qu'elle communique aux danseuses.

Pour la notation, l'enjeu était clairement la communication du rythme du mouvement, de la « chanson de la danse ». Par exemple, le solo de Christine Jouve contient une séquence de petits sauts rapides et complexes que Juliette Beauviche a transmis en chantant rythmiquement le mouvement au moyen d'onomatopées ; elle n'a jamais compté ces moments-là.

Si la danse et la musique partagent la même pulsation, le même temps, le même tempo, la même qualité du temps (binaire), il en est tout autrement du phrasé. Le phrasé chorégraphique ne coïncide pas complètement avec le phrasé mélodique : il y a des décalages, des moments en léger contrepoint. Pour s'y retrouver, les danseuses ont des repères précis sur le son, qui leur permettent de savoir quand démarre telle ou telle séquence de mouvements par rapport à la musique. Lorsque la musique de Purcell se termine, les interprètes conservent la même dynamique pour poursuivre la chorégraphie dans le silence, comme dans le « souvenir » de l'énergie donnée par « Sound the trumpet ». Dans cette quatrième partie, la partition en notation Benesh propose ainsi des éléments intéressants en termes de transcription du rythme du mouvement, et de communication des relations tissées entre la composition chorégraphique et la composition musicale.

Documents joints à la partition

Associés à la partition sont regroupés différents objets et supports pouvant accompagner une démarche de reconstruction ou un projet de recherche à partir de celle-ci :

- un enregistrement des musiques sur support CD,
- des extraits des partitions musicales des pièces de J.-S. Bach et H. Purcell,
- des informations sur les costumes et les lumières,
- des documents vidéos sur clé USB : une captation de la version de 2000, et une captation de la transmission aux étudiantes du CNSMDP (spectacle et répétitions),
- une sélection de photographies, extraits de programme, textes de Bernard Glandier, articles de presse, issus notamment du dossier d'archives *Bernard Glandier* déposé à la médiathèque du CN D de Pantin.

Partenaires du projet

Alice Glandier, Marie Glandier, Sylvie Giron, et Juliette Beauviche ;
Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ;
Le Centre Benesh ;
Les Carnets Bagouet ;
Balades.Danse ;
Les Têtes penchées ;
Le Centre national de la danse (Aide à la recherche et au patrimoine en danse).

Janvier 2017.

Pour citer ce document : Romain Panassié, « *Nata Lux* (2000) : un trio de Bernard Glandier (extrait). Synthèse du projet ». CN D, Aide à la recherche et au patrimoine en danse, 2015.
http://www.cnd.fr/syntheses_des_projets_aides